L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN 28 OCTOBRE.

LES IMPORTATIONS FRANÇAISES A NEW YORK.

Nous extrayons d'un rapport du consul de France à New York les renseignements qui suivent, concernant le mouvement particulier des importations françaises, dans ce port, en 1875.

Ce mouvement s'est élevé à un chiffre de 55,227,482 dollars (287,182,900 fr. 40) contre 59,261,994 dollars (292,562,368 fr. 80) en 1874, soit une diminution de 1,034,512 dollars (5,379,463 fr. 40) en 1875 par rapport au total correspondant de l'année précédente.

Le tableau suivant, qui indique la valeur comparée des importations de tissus français de laine, soie et coton à New York, pour chacune des années 1873, 1874 et 1875, établit que la diminution générale mentionnée ci-dessus n'a point porté d'une manière fort sensible sur ce genre d'articles. C'est à peine, en effet, si l'on constate une réduction de 513,000 dollars sur le chiffre de 1875 par rapport à celui de l'année antérieure :

	1873	1874	1875
Tissus de Laine.... $	5.074.645	10.830.216	9.231.694
Soie....	6.577.205	13.752.016	14.838.616
Coton....	1.114.665	2.409.061	2.257.989
Ensemble. $	12.766.515	26.991.913	26.478.299

La situation générale des affaires explique suffisamment cette diminution, sans qu'il soit besoin d'y chercher une autre cause. Des modifications libérales au tarif actuel des Etats-Unis donneraient certainement à nos importations de ces articles une bien autre activité.

Le commerce des vins est loin aussi d'avoir atteint les proportions qui semblent devoir lui être réservées en Amérique. Nous ne trouvons, en effet, pour le total des vins français de tous genres importés à New York, en 1875, que la somme relativement bien minime de 1,691,150 dollars. Les chiffres correspondants pour les deux années antérieures avaient été de 2,726,072 dollars en 1874 et 2,177,355 dollars en 1873.

Pour ce qui concerne plus spécialement les vins mousseux de Champagne, on constate une diminution croissante de leur importation aux Etats-Unis, pendant les quatre dernières années. Du reste, en effet, pour le port de New York :

En 1872....paniers 139,712 de bouteilles
" 1873.... " 181,259 "
" 1874.... " 137,551 "
" 1875.... " 113,904 "

Cette marche décroissante doit être attribuée, en grande partie, au mauvais état général des affaires aussi qu'à la contrefaçon, qui se pratique, aux Etats-Unis, sur une vaste échelle. Les propriétaires des marques connues sur la place ont fort à faire pour se défendre contre une fraude qui, en certaines industries américaines, la source de très grands bénéfices.

Il y a peu de temps encore, l'agent d'une maison française a dû faire arrêter un certain nombre d'individus qui vendaient, sous le nom de cette maison, une composition chimique, dont la base était un vin évanté de Californie, d'une valeur de 20 cents la bouteille. Ces contrefaçons se placent généralement aux enchères, et au-dessus de 6 dollars le panier tout est adjugé, tandis que le prix de revient d'une caisse de véritable vin de Champagne importé, varie de 20 à 25 dollars. On peut juger, par ces chiffres, de l'énorme gain réalisé, aux dépens des commerçants honnêtes et au grand préjudice de la réputation de nos vins de Champagne, par les auteurs de la fraude dont nous venons de parler.

En somme, on estime qu'une bonne portion du vin de Champagne consommé, aux Etats-Unis, n'est qu'une imitation frauduleuse, n'ayant de commun que l'étiquette avec le vin qu'elle représente. Si la justice américaine ne trouve pas un moyen efficace de remédier à cet abus, l'importation des vins de Champagne, en Amérique, finira par se voir très sérieusement compromise.

Quant aux vins indigènes champanisés, ils ne font, pas plus que les produits non mousseux du pays, une concurrence sérieuse aux vins similaires européens; mais un jour viendra, peut-être, où il faudra compter avec eux. Pendant l'année 1875, déjà, il a été exporté, des Etats-Unis, 175 paniers de ces vins, et, dans le courant du mois de janvier suivant, M. Sargent, sénateur de la Californie, présentait au Sénat un mémoire de la "California vinicultural Society", en l'accompagnant de considérations qui tendraient à obtenir l'appui efficace du gouvernement pour cette branche de la production nationale.

Quoqu'il en soit, il n'y a point encore là un danger immédiat pour nos importateurs de liquides aux Etats-Unis. Avec un tarif plus modéré, et à la condition de se préoccuper davantage de la qualité de leurs envois en Amérique, nos négociants en vins et en eaux-de-vie pourront conserver longtemps encore, en l'améliorant même, le fructueux débouché que les marchés américains offrent à leurs produits.

DISCOURS MINISTERIEL.

Voici d'après l'*Officiel* le texte du discours qu'a prononcé M. Pâris à Modane, au cours du voyage ministériel qu'a accompli le ministre des travaux publics dans le département de la Savoie :

"Messieurs, cher et ancien collègue,

"Je suis heureux, dans une réunion aussi cordiale, d'entendre parler du respect de la Constitution, et de la paix. Lorsque le Maréchal de Mac Mahon a formé son cabinet et qu'il m'a appelé à l'honneur d'en faire partie, il savait que j'avais été le rapporteur de la loi constitutionnelle, et, tout chef-de-bataillon qu'il fut, précisément pour signification particulière le respect de la Constitution solennellement affirmée par le chef de l'Etat.

"Quant à ces menaces de guerre semées à dessein parmi vous, dans un but politique et sans patriotisme, vous en avez déjà fait justice; vous n'ignorez pas que jamais la paix avec les divers puissances n'a été plus sûre et plus assurée.

"Je me félicite de l'occasion qui s'offre à moi aujourd'hui, près de la frontière italienne, de vous donner l'assurance, au nom du Maréchal Mac Mahon président de la République et de mon honorable collègue le duc Decazes, que les meilleures relations regnent entre les deux gouvernements et que rien ne saurait les rompre; nos intérêts sont réciproques et l'union en point de vue commercial sera encore affermie bientôt par un nouveau traité. Je me plais à le rappeler dans ces lieux mêmes, au pied du Mont Cenis, au-dessus du tunnel, qui est le trait d'union entre l'Italie et la France.

"C'est ici qu'il convient de rappeler le mot de Louis XIV : "Il n'y a plus de Pyrénées." Non, messieurs, il n'y a plus d'Alpes; il n'y a plus de séparation entre deux grands peuples issus de la même race et qui, après avoir versé ensemble leur sang sur ce même champ de bataille, marchent désormais vers le progrès et la civilisation.

UNE LETTRE DE M. LOUIS BLANC.

Le *Figaro*, après avoir fait le récit des crimes de la Commune, disait hier :

Pourquoi les 363 se taisent-ils?

Pourquoi les partisans de leur coalition n'ont-ils pas une seule ligne, un seul mot de blâme contre les crimes abominables dont nous venons de retracer le tableau officiel?

Si M. Louis Blanc, comme nous ne voulons pas le croire, est un homme de bonne foi, au fond de son cœur, il répudie des crimes dont rougiraient les Vandales et les cannibales, pourquoi n'a-t-il pas le courage de rester une autorité qui devrait être pour lui et ses amis un poids épouvantable?

A cette sommation inutile, M. Louis Blanc avait répondu d'avance par la lettre que voici :

"Monsieur,

"On a publié sous forme de lettre "aux frères bussiste," et sans nom d'imprimeur, un prétendu regrettable apologie des actes de la Commune, y compris l'exécution des otages et l'incendie des maisons particulières et des édifices.

"Cette brochure a pour titre : "La revanche de la Commune et de la France, par un représentant du peuple de Paris," et elle est signé L. B.

"Comme je suis le seul des représentants du peuple de Paris dont le nom commence par les initiales L. B., je dénonce donc la publication dont il s'agit comme une manœuvre infâme, dont le but est de me faire passer, aux yeux de ceux qui ne me connaissent pas, pour l'apologiste d'une insurrection que j'ai toujours réprouvée, et de crimes qui me font horreur.

"Agréez, etc.

"LOUIS BLANC."

—Deux députés sortants et faisant partie des 363, MM. Maigne et Mestreau, sont actuellement poursuivis; le premier, pour avoir présidé, dans la Haute Loire, une réunion publique convoquée sans autorisation; le second comme coupable d'outrages envers les ministres.

Le télégraphe a annoncé la condamnation de M. Mestreau, qui a été élu député à Marennes, Charente Inférieure.

—Nous lisons dans l'*Agenir Militaire* :

"On prête à M. le général Berthaut l'intention de demander au président de la République de constituer, dès la rentrée des Chambres, une grande commission pour l'étude des lois militaires complémentaires. Cette commission extra-parlementaire se composerait de dix sénateurs, dix députés, dix officiers généraux, dont un intendant et un médecin inspecteur."

—On annonce la mort de M. Bourbeau, sénateur, professeur de la Faculté de droit de Poitiers, et nommé doyen de cette Faculté depuis quelques jours, à la suite du décès de M. Lepelit. M. Bourbeau avait été ministre de l'instruction publique sous l'empire, pendant quelques mois et était un légiste distingué.

M. Bourbeau avait été nommé sénateur de la Vienne en 1876, avec M. le général Ladmirault. Le département, qui ne compte que deux sénateurs, se trouvant par la suite du décès de M. Bourbeau, privé de la moitié de sa représentation à la Chambre haute, il y aura lieu à une élection.

LES PREDICTIONS DE M. GAMBETTA.—Ayant publié la lettre manifeste de M. Gambetta, nous croyons inutile de reproduire le long discours qu'il a prononcé le 10 octobre au cirque américain du Château d'Eau, car ce discours n'est que le développement des idées de son manifeste. Nous donnerons seulement le passage dans lequel M. Gambetta prédit avec assurance que les 363 reviendront 400. On verra dans les dépêches qu'aujourd'hui M. Gambetta attribue à la fraude et au vol la non réalisation de sa prédiction.

M. GAMBETTA.—Et à ce sujet, permettez-moi de dire un mot sur ces représentants du pays, sur ces 363 qui vont revenir dans quelques jours (Rires et approbation) accompagnés et renforcés.... (Nouvelles marques d'approbation.) Ils vont revenir, parce que la France entière, dès la première heure, a unanimement saisi et compris que la vraie réponse au 16 mai, que la véritable marche politique, qui l'acte probant et décisif, l'acte de justice nationale, ce serait précisément de renvoyer ces 363, et non seulement de les renvoyer, mais de les renvoyer avec une majorité plus écrasante et plus forte, non seulement de les renvoyer, mais de les augmenter. Et ce que j'ai dit, je le répète, invoquant le souvenir de discours que je prononçais en 1876, à Belleville, à la veille des élections; je vous disais alors—il me plaît de vous rappeler cette parole—je vous disais : Votre majorité dépassera vos espérances. Je vous indiquais un chiffre, 100 ou 110, et des incrédules disaient que c'était pour réchauffer les courages, pour enfler les espérances, pour enlever la lutte électorale que je ne craignais pas de m'avancer ainsi. Aujourd'hui, l'on m'adresse les mêmes compliments (Rires). Eh bien, oui, messieurs, je suis assez téméraire, à quatre jours de distance, avec le crédit que vous voulez bien donner à mes paroles, avec l'autorité que vous accordez à mes renseignements que je vous apporte, je suis assez téméraire pour vous entretenir pendant quatre jours de l'espérance que vous aurez une majorité écrasante, mais croyez bien que je ne m'avancerais pas si hardiment si je n'étais pas sûr; je n'ai pas l'habitude de me laisser aller sans fondement à de pareilles interprétations. Je vous le dis, je le dis au pays qui est découpé en arrondissements dans chaque partie de ce vaste échiquier électoral qu'il occupe et qu'il habite! Mais permettez-moi de vous dire que, grâce à la bonne volonté, au concours de tous, j'ai pu rassembler ces diverses cases de l'échiquier, je m'y promène tous les jours, j'y recueille tous les renseignements, je les compte sévèrement, j'arrive tous ceux qui sont douteux; eh bien, je le dis, au nom de ce suffrage universel qui va parler dans quelques jours, je dis que nous retournerons à Versailles quatre cents, comme je l'ai dit il y a quelques mois. (Double salve d'applaudissements.)

Mes chers concitoyens, ce que je vous dis est vrai, et je vous demande de me faire crédit jusqu'au 14 octobre. Ce n'est pas bien long! (Rires d'approbation.) Et si je ne me trompe pas, si nos adversaires, qui ont épuisé tous les moyens d'intimidation, toutes les ressources connues et inconnues de la candidature officielle la plus effrénée, si nos adversaires n'amènent pour tout résultat de cette belle politique que la réduction de leur minorité de 155 à 131, qu'est-ce que vous en pensez, messieurs? (Rires et applaudissements.)

Le roi du champagne, Piper-Heidsieck.

UN EFFONDREMENT ÉLECTORAL.—Le *Républicain du Tarn* donne les détails suivants sur l'accident arrivé à Castres dans une réunion publique, et que nous avons déjà signalé :

Les deux candidats de la 1re circonscription de Castres étaient invités à assister à la réunion.

M. Charles Simon s'était rendu seul à cet appel. Le président lui donna la parole.

Il parlait depuis une heure lorsque tout à coup un horrible craquement se fit entendre. Une poutre se brisait; un effondrement effroyable se produit vers le milieu de la salle et 250 personnes sont englouties dans l'excavation, ainsi que plusieurs membres du bureau et le candidat, M. Charles Simon.

La salle occupe tenait la réunion forme le quatrième étage de l'ancienne papeterie de M. Bonnet, et il était à craindre que la pesanteur du choc entraînât les planchers des étages inférieurs. Heureusement, il n'en a rien été. Le troisième étage a résisté et a reçu sans en être ébranlé ce poids formidable.

Ce troisième étage est occupé par un atelier de menuiserie, ce qui fait que la pièce de bois servant d'étai et qui, par sa rupture a occasioné l'accident, est composée sur divers meubles et a arrêté cette chute, qui s'est ainsi opérée en deux mouvements et deux secousses, ce qui est à singulièrement ralenti et amoindri le désastre effroyable.

Le commissaire central, les agents de police et plusieurs citoyens firent passer les assistants avec prudence et un à un sur un poutrelle.

Cette partie de la salle fut évacuée sans encombre et sans accident.

Pendant ce temps, les personnes qui étaient demeurées sur la portion de la salle attenant à l'escalier, s'élançaient au secours de ceux qui étaient arrêtées, entombant, à l'étage inférieur.

Une armoire à glace et deux commodes ont arrêté la poutre. Cette armoire, ces commodes ont été brisées, mais le choc a été amorti, le plancher a résisté.

Les blessés furent dégagés. Douze ou quinze seulement étaient assez dangereusement atteints pour qu'on dût les faire transporter. La vie d'aucun des blessés n'est en danger.

Le mot à la mode : Allez à l'ÉTOILE ROUGE.

L'*Echo de la Dordogne* publie la réponse suivante que M. de Fourton a faite à la profession de foi de son concurrent, M. Léonce Claverie, candidat républicain.

Aux électeurs de l'arrondissement de Ribérac.

Mes chers concitoyens.

On m'accuse d'être partisan du drapeau blanc.

C'est un mensonge!

Je suis du drapeau, le drapeau tricolore, à l'ombre duquel le maréchal de MacMahon s'est couvert de gloire à Malakoff, à Magenta et à Solférino.

On m'accuse de vouloir le retour du régne des nobles et des curés.

C'est encore un mensonge!

L'égalité de tous les citoyens devant la loi est une conquête de 1789 que je n'abandonnerai jamais.

Vous me connaissez, mes chers amis; vous savez choisir entre la parole de celui qui est né au milieu de vous et celle d'un inconnu.

Ribérac, le 6 octobre 1877.

DE FOURTOU.

—Nos lecteurs se souviennent sans doute que nous avons publié, il y a quelques jours, une dépêche d'un correspondant du Times, annonçant que la Porte avait fait une démarche diplomatique auprès du chargé d'affaires de France en Turquie. L'ambassade ottomane à Paris a communiqué aux journaux de Paris la note suivante concernant cette dépêche :

Paris, 8 octobre.

Plusieurs journaux ont reproduit d'après le *Times* un télégramme de Syra, daté du 4 octobre et portant que le gouvernement impérial aurait demandé à M. le chargé d'affaires de France à Constantinople, si cette puissance consentirait à prêter sa médiation pour la conclusion de la paix.

L'ambassade ottomane est autorisée à démentir formellement cette nouvelle.

Il faut que la moitié de notre stock de chaussures soit vendue dans trente jours. C'est une vente forcée. - Venez donc profiter de l'occasion que vous offre le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

UNE CONSPIRATION A MADRID.—Nous lisons dans le *Temps* du 10 octobre :

La nouvelle conspiration espagnole annoncée hier pourrait être considérée comme une mauvaise plaisanterie, si par malheur un homme n'avait été tué. Voici ce que nous lisons dans les journaux de Madrid : Samedi, à huit heures et demie du soir, neuf hommes et deux femmes, réunis dans une chambre au dernier étage, tiraient des fusées par les fenêtres. Des gardes municipaux montèrent dans la maison, et l'on refusa de leur ouvrir. Les gardes hésitaient, quand un officier, vêtu en bourgeois, qui passait par là, se mit à leur tête, fit enfoncer la porte, et se trouvant en face d'un homme armé d'une carabine, le tua d'un coup de revolver, et blessa un autre homme. On trouva dans la chambre une douzaine d'armes de toute espèce, des cartouches et un képi. Tous ceux qui se trouvaient dans la chambre ont été arrêtés, la justice est saisie, et elle va avoir à rechercher ce que sont ces que voulaient ces singuliers conspirateurs qui auraient essayé de renverser le trône d'Alphonse XII en tirant des fusées par la fenêtre.

—On écrit de Metz aux journaux alsaciens :

Les travaux de fortifications complémentaires de Metz avancent rapidement et seront terminés dans le courant de l'année prochaine. Dès aujourd'hui le nouveau fort Kameke se trouve en état de défense, et les travaux intérieurs seront achevés dans le courant de l'année. On vient d'exécuter les fondements des deux tours cuirassées qui y seront élevées et dont les matériaux seront en place dans quelques jours. Ces tours sont analogue à celle qui a été construite il y a quelque temps au fort Manteuin. Il paraît qu'un dernier fort sera construit encore derrière le village de Saint-Eloy pour défendre le terrain entre les forts Kameke et Saint-Julien et pour servir de point d'appui en cas de sortie. Cet ouvrage sera le dernier chaînon de la ceinture de fortifications qui entoure Metz.

—On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* que le prince de Bismark compte rester à Varzin jusqu'à la fin de l'année.

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais très bas prix chez Hy. J. Montagnet.

—Un vol important a été découvert au palais impérial de Vienne. On parle du détournement de plus d'un million de florins en valeurs. Plusieurs employés et domestiques, soupçonnés, viennent d'être arrêtés.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE, DE BIDWELL.

Au No. 94 de la rue St-Charles.

Dernière semaine de l'engagement de la troupe de Grover.

Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi (à la matinée) 28, 29, 30 et 31 octobre,

LES DEUX ORPHELINES,

drame de D'Ennery.

Mercredi et Jeudi soir, 31 et 1er novembre,

OUR BOARDING HOUSE,

pour la dernière fois.

Vendredi et Samedi soir, Samedi à la matinée,

THESE NAUGHTY MEN,

comédie d'Adolphe.

Dimanche, 4 novembre—OTTO OR A GAME OF CHANCE, drame de Fred. Marsden, écrit pour Geo. S. Knight et les Sœurs Worrell.

28 octobre.

Théâtre de l'Opéra.

Représentation extraordinaire au bénéfice de la BATTERIE A, capt. P. L. Bouny, du 1er régiment d'artillerie de la Louisiane, colonel John Glynn jue.

OFFERTE PAR

L'ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLEANAISE.

LE DIMANCHE 28 OCTOBRE 1877,

"LE BOSSU,"

Grand drame en 5 actes et 10 tableaux par Paul Féval.

Prix du billet - - - - - - - - - - $1.00

Entrée (aux fauteuilles.....25 cents

On pourra se prourer des places numérotées au contrôle de l'Opéra, samedi, de 10 heures A. M. à 4 P. M. Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie. Vu la longueur du spectacle on commencera à sept heures très précises.

26 oct—2t

Théâtre St-Charles.

(Du nut une courte saison.)

Commençant le Dimanche 28 octobre.

Première apparition, depuis plus de six ans, de la célèbre

FAMILLE BERGER,

TROUPE DE CONCERT!

Orchestre composé de dames,

CORNETS A PISTON D'ABGETT, JOUÉS PAR DES DAMES,

Soles sur instruments-Fantaisie et comédies

Quatorze artistes célèbres paraîtront.

27 oct—3t

THEATRE DE L'ALCAZAR.

Représentations tous les soirs et le SAMEDI en Matinée.

20 sept

JARDIN WENGER.

Aux Nos. 11 et 13 de la rue Bourbon,

H. WENGER, PROPRIÉTAIRE.

L'ÉTABLISSEMENT vient d'être mis à neuf; c'est aujourd'hui le PLUS BEAU DU SUD. Le public a pu en admirer les fresques et les autres ornements, à samedi, 13 du courant, à sept heures du soir.

Il s'y trouve constamment un grand nombre de journaux européens et américains.

Il y a trois chambres à entrées distinctes, pour les dames et les familles.

Le plus grand orchestrion du monde exécute des airs de 11 heures du matin à minuit.

LE LAGER BEER MILWAUKEE de Phelps Best a cinq cents le verre.

19 oct—8m.

Bureaux de la "Louisiana Oil Company," No. 37, rue de Pelican.—Les actionnaires de cette Compagnie sont notifiés par le présent avis, que, conformément aux stipulations de la charte, une élection pour sept Directeurs, devant servir durant l'année suivante, aura lieu au local de la Compagnie, le 14 novembre 1877, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M.

J. A. DEBLANC, Président pro tem.

A. C. LANDRY, Secrétaire. 21 oct au 5 nov

AVIS.

N. O. Crédit Foncier Association.—Bureaux No 66 de la rue Decatur.—Nlle-Orléans, 11 octobre 1877.—Avis est donné aux souscripteurs à cette Association que le dixième versement mensuel de dix pour cent sera dû et payable, aux bureaux de l'Association, le 25 octobre 1877.

Par ordre du Directeur,

G. H. NORMAN,

12oct—1m Secrétaire.

N. O. Crédit Foncier Association.—Bureaux No 66 de la rue Decatur.—Nlle-Orléans, qui a eu lieu le lundi, 8 octobre 1877, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette Association pour l'année courante :

J. M. VILLAVASO, L. LAROQUE, JOS. NOM, JOS. LOBE, PITARD, ROBERT ROBERTS, L. MOLLO, J. ROUQUETTE, F. T. FERNANDEZ.

Et, le 10 octobre 1877, à une réunion des directeurs Mr. A. SAULET, président, Mr G. H. NORMAN, secrétaire, qui ont été réélus à l'unanimité, pour l'année courante.

G. H. NORMAN,

11oct—1 mois Secrétaire.

AVIS.

LE juge EDMOND MEUNIER ayant repris l'exercice de la profession d'avocat, a ouvert son cabinet d'affaires rue Toulouse, No 50, entre Chartres et Royale. 21oct—1m

Dissolution de Sociétés.

La société connue sous la raison sociale de A. F. FERREAUD & Cie, (ayant composé de MM. A. F. Ferreaud & A. Claiborne) a été dissoute d'un commun accord, le 1er octobre 1877. M. A. F. Ferreaud reste seul chargé de la liquidation des affaires de l'ancienne maison.

Nlle-Orléans, 14 octobre 1877. 14 oct—3t

M. A. F. FERREAUD se chargera comme par le passé de la confection de chaussures pour dames, messieurs et enfants. A son nouveau local, 2419 de la Rampart. Il solicite bienveillant patronage et malgré tout accorde à l'ancienne maison A. F. Ferreaud & Cie.

14 oct—1m

Nouveau magasin de Modes, Mme LEON DROUET,

INFORME respectueusement sa clientèle qu'elle a transféré son établissement de modes au No 55 de la rue de Chartres.

Reconnaissante du bienveillant patronage qu'elle a obtenu jusqu'à ce jour, elle assure celles qui lui ont honoré de leur confiance qu'elles n'auront qu'à se féliciter comme par le passé.

2octobre—1m

A. GEIGER,

Au No 133 de la rue de CHARTRES, coin DOUANE,

NOUVELLE-ORLEANS,

De retour d'Europe et de New York, vient de recevoir par les steamers Oder, Borussia et Hudson, un choix complet de

Draps, Casimirs,

Etoffes à habits et à culotte de dessous,

&c. &c. &c. &c.,

qu'il offre à des prix modérés. 7oct—1m

LEON VOITIER,

21 Rue Royale 21

Au l'honneur de prévenir le public qu'il a en magasin un assortiment de bandages élastiques pour hommes, dames et enfants. Le département des dames spécialement sous les soins de Mme Voitier.

Aussi, un choix de coutellerie fine. Tous les articles garantis. Repassage les mardi, jeudi et samedi. 30 sept—1m

VINET

207 RUE DU CANAL 207

Près Remparts.

Invite ses amis et le public en général à visiter son magasin, examiner ses marchandises, et se convaincre par les prix modérés qu'il peut leur vendre à meilleur compte.

Cuisines, Faïences, Articles de ménage, Verrerie, Porcelaine, &c., &c. 4 lév—1an

Dépôt Central de Vaccin animal.

(Race de Naples et race de Beaugency.)

Vaccin provenant directement de la vache.)

Au No 1 de la rue Carondelet.

CET établissement que le Bureau de la santé recommande au public, a été rouvert depuis le 25 du courant. Jours : le lundi et le mercredi, pour les dames; le mardi et le jeudi, pour les messieurs. Heures : de 11 heures à 1 heure de l'après midi. Prix, $1.00. Il y a un salon de toilette pour les dames.

2sept—1m J. DE ZAVALA, D. M.

Changement de Local.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOME DE LA NOUVELLE-ORLEANS a transféré ses bureaux au No 47 RUE DU CAMP, PRES COMMUNE, récemment occupé par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

27 sept—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

V. MERLE,

MARCHAND TAILLEUR,

Modes de Paris, Londres et New-York.

JE viens de recevoir des nouvelles étoffes à la mode. Fait sur le dernier genre au No 2425 de la rue Carondelet, entre Perdido et Coton. Prix très modérés. 2oct—1m

A louer,

A des conditions avantageuses, une HABITATION située dans la paroisse St. Landry, avec chevaux, mulets, etc., etc.

Exceptionnelles conditions seront faites à toute personne ayant les moyens nécessaires pour cultiver soit la canne seule, soit le coton et la canne.

Garanties exigées.

S'adresser à SMALL & CO.,

21oct—7t No 135 rue Gravier.

A louer,

10 MAGASIN No 62, rue Commune, entre Magasins et Tchoupitoulas.

2o MAISON, No 486, rue du Camp, entre Felicité et Orange.

3o MAISON, No 104, rue Bienville, près Bourbon.

4o MAISON, No 17, rue Bassin, entre Canal et Douane.

5o GRAND EMPLACEMENT avec bâtisses No 124 et 126 rue St. Pierre entre Burgundy et Toulouse, convenable pour dépôt de charbon ou de bois.

S'adresser à ARTHUR DENIS, No 104 rue du Canal

11 Oct.—1 m.

A LOUER.

MAISON rue Hôpital, entre Galvez et Johnson, ayant 8 appartements dans la maison principale, cuisine avec 4 chambres attenant à la maison, hangar, parterre et bain sur le côté, le tout nouvellement peint et en parfait état. Prix modéré.

S'adresser à S. ESCOFFIER, 46 rue Royale.

7 oct—1m

A louer pour cause de départ.

LE premier étage de cette maison rafraîchie à véranda, située à Pencoignon St. Pierre et Royale, meublée ou non.

S'adresser à l'encoignon St. Pierre et Royale, 159. 7 oct—1m

CHANGEMENT DE LOCAL

VENANT D'OCCUPER MON NOUVEAU MAGASIN

No 135 de la rue du Canal (Batisse Touro)

J'invite mes amis mes clients et le public à examiner le grand stock que j'ai choisi avec soin et qui se compose des célèbres

PIANOS CHICKERING,

qui n'ont pas de supériorité

Pianos droits, Hardman ont un beau son, sont durables et se vendent à bas prix des

Pianos carrés, Helène des fameuses Orgues d'Estey & Cie; Orgues de Mason & Hamlin; Orgues des New-England.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES, etc., importés directement des fabriques d'Europe;

MUSIQUE ET LIVRES DE MUSIQUE,

et de toutes qui se rattache à la musique. Ayant réuni dans un seul vaste et bel édifice le stock des cinq magasins qui occupaient, et ayant réduit mes dépenses, je suis à même de maintenir mon système de bas marché et de conditions avantageuses—système qui a toujours distingué mon établissement.

J'invite cordialement les citoyens de la Nlle-Orléans à se présenter à mon immense magasin soit comme visiteurs, soit comme acheteurs.

PHILIP WERLEIN,

Au No 135 de la rue du Canal, (Batisse Touro,) entre les rues Royale et Bourbon.

26 août—

AU PUBLIC.

Ayant appris que certaines marchands de pianos, de la Nlle-Orléans—marchands peu scrupuleux—se font passer, auprès de leurs clientèles, pour agents de mon maison et, à l'aide de semblables manœuvres, savaient d'avoir de la vente des imitations qualifiées de PIANOS PLEYEL, nous devons à notre réputation et au public de déclarer ici, de la manière la plus positive, que

Notre seul agent autorisé, à la Nlle-Orléans et dans les Etats du Sud, est

M. LOUIS GRUNEWALD,

DU GRUNEWALD HALL.

C'est la seule maison du Sud qui importe nos pianos DIRECTEMENT DE NOTRE FABRIQUE et que nous recommandons à ceux qui désirent avoir les "VERITABLES PLEYEL" sans payer de notre certificat comme pas responsables de la qualité d'un piano quelconque vendu, par tout autre établissement, comme PIANO PLEYEL.

Pleyel, Wolff & Co.,

FABRICANTS DE PIANOS,

A PARIS.

Paris, France, septembre 1877. 30 mai—1an

SOLLION.

SOL LION & CO.,

GRANDE OUVERTURE

De Magasin de Chaussures à des prix réduits, pour dames, hommes, et enfants, les meilleures marchandises que le marché offre.

P. S.—Les ordres de campagne sont respectueusement solicités.

7oct—6m. 117, RUE BARONNE.

PHARMACIE DUCONGE,

39.....39, RUE DE CHARTRES, NOUVELLE ORLEANS

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorable un assortiment complet de MEDICAMENTS, DE PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIE, en un mot, tout ce qu'a droit de trouver dans un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments portés dans son inventaire. Son assortiment complet dans une autre partie de la ville, il se trouve toujours en mesure de satisfaire aux ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépot du sirop pectoral balsamique de Dicouage.

Agence pour la vente du Wi Iock's Discovery Remedy. 1er sept—1 an.

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL

SEIGNOURET FRERES TRADE F.S MARK BORDEAUX

COGNAC HUILE

FINE CHAMPAGNE, OLIVE VIERGE.

Châteaux Dillon, Chalet, Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, La St-Julien, Pichelieu, Ducru, Cheval Blanc, Haut Sauterne Barsac, Graves, etc., etc.

BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.

Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanzin.—Schmidt & Kiesler.—Stella Fox & Co.—E. J. Hart & Co.—Clark & Hender.—Ernest O. Villere.—Thos. H. Handy & Co.

oct—7t—1 an

JOSEPH BAYLE,

Successeur de H. CLOSTERMANN & BAYLE,

IMPORTATEUR de MARCHANDISES

FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES

40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit est sa réputation en Europe et aux Etats-Unis. Le meilleur assortiment de marchandises nouvelles et des prix les plus modérés, comme concurrence loyale. M. H. CLOSTERMANN a contribué par le passé, des achats de la maison. 26 aou—1an—M V D

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent de "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychau

17 mai 77—1an 58 rue de Chartres et 321 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, La.

EDM. MANDIN & CIE.,

Successeurs de J. MANDIN & Cie.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

67 rue Decatur - - - - - - - - - - Nouvelle-Orléans.

SEULS AGENTS DE

GRAND VIN DE CHAMPAGNE

EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.

Chateau Bellevue de F. Sailis Fils.

Chateau de Stancence (Gironde) Graves.

Graves d'Ornon, Dupeux Frères, Cos, de Bordeaux.

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

1 janv 77—1an

GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT.

SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,

Voir MAIGNAN, 25 rue Bienville Nlle-Orléans.

26 nov—1 an

ON DEMANDE DES AGENTS.

POUR LES INFORMATIONS S'ADRESSER A LA

Compagnie des Machines à Coudre de WILSON

829 BROADWAY, NEW YORK CITY, ILL.,

NOUVELLE-ORLEANS, LE., CHICAGO, ILL.,

OU A SAN FRANCISCO, CAL.

AVIS JUDICIAIRES.

Ventes à l'encan

PAR C. E. GIRARDEY.

Grande Vente de

Propriétés de choix pour résidences et bureaux d'affaires,

Comprenant les

MAGASINS EN BRIQUES A TROIS ETAGES

Formant le coin sud-ouest des rues Camp et Gravier.

VIS-A-VIS LA BANQUE DU CANAL,

LA BATISSE EN BRIQUES DOUBLE A DEUX ETAGES

Nos 11 et 13 Perdido.

Entre les rues St-Charles et Carondelet.

LA PRESSE A COTON MISSISSIPPI.

Comprenant tout l'Plet formé par les rues Tchoupitoulas, Religious, Richard et Market,

LA BRANCH COTTON PRESS

Touchant à la précédente et comprenant la moitié de l'Plet formé par les rues Tchoupitoulas, Religious, Market et St. James.

L'ANCHOR YARD AND WAREHOUSE

Formant le coin nord-ouest des rues Tchoupitoulas, Bellechasse et St. Thomas

LA BELLE ET ELEGANTE RESIDENCE

formant le coin sud-ouest des rues Esplanade, Touti et Quartier, avec jardin, &c.

LE JOLI COTTAGE POUR RESIDENCE

No. 363, rue du Canal,

Entre Roman et Prieur.

LA MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES

No. 460, rue de Chartres,

Entre Espagne et Mandeville.

LE COTTAGE EN BOIS, AVEC JARDIN

A Carrollton.

Rue Clinton, entre Green et Second.

—PT—

REVENDICATIONS BASEES SUR JUGEMENTS, ETC.

VENTE POUR OPÉRER UN PARTAGE.

Dans l'affaire de

MME EUPHROSINE CONAND,

Veuve de feu J. B. LETOREY,

contre

VICTOR LETOREY ET AUTRES.

Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

No. 39,232.

PARC. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau, No 67 rue du Camp.—SAMEDI, 27 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, 67 rue du Camp, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement de l'honorable A. L. Tissot, juge de la seconde Cour de District, en date du 8 et signé le 12 juin 1877, et rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites :

1. UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les améliorations qui y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Plet borné par les rues Camp, Gravier, St. Charles et de Paris tous généralement un établissement de premier ordre. Ledit lot forme une partie du terrain connu sous le nom de Quartier de la Pépinière, et mesure 12 pieds 6 pouces de front à la rue du Camp, 34 pieds 2 pouces de profondeur en fond, sur une profondeur de 12 pieds 6 pouces à la rue du Gravier, et 16 pieds 10 pouces à la ligne latérale opposée à la ligne du Camp, et 34 pieds de la ligne latérale opposée à la ligne du Gravier. Le dit lot est connu comme le No 6, d'après le plan de F. Thom, reconnu le 7 mai 1841 et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, auquel plan il est fait référence pour plus ample description. Ledit lot est borné par les rues Camp et Gravier, et par les lots Nos 122, 124 et 126 Gravier. Il est divisé en bureaux et contient, sérieusement peint